



PREMIÈRE NATION
INNUE DE NUTASHKUAN

RÉSOLUTION

1 de 1

Codification : 2020-

Conseil de la Première Nation Innue de Nutashkuan

Proposée par :

Jimmy Mestokoshe

En date du :

Secondée par :

10 Septembre 2025

Marcel Mestokoshe

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2024

ATTENDU QUE le Conseil de la Première Nation Innue de Nutashkuan (« le Conseil ») doit approuver les états financiers de la communauté;

ATTENDU QUE les états financiers de la communauté ont été présenté le 10 Septembre 2025;

IL EST RÉSOLU QUE :

1. Le Conseil de la Première Nation Innue de Nutashkuan approuve les états financiers du 31 mars 2024, audité par la firme PCA Services tel qu'ils ont été présenté ;

LUE ET APPROUVÉE PAR LA PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN

Quorum : 3

Innu utshimau / Chef

1^{er} conseiller

2^e conseiller

3^e conseiller

4^e conseiller

**PREMIÈRE NATION DES INNUS DE
NUTASHKUAN**

**RAPPORT FINANCIER
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 31 MARS 2024**

**PREMIÈRE NATION DES INNUS DE
NUTASHKUAN**

**RAPPORT FINANCIER
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 31 MARS 2024**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-3
 RAPPORT FINANCIER	
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4-5
ÉTAT DE LA VARIATION DES PASSIFS FINANCIERS NETS	6
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-23
 ANNEXE	
CHARGES PAR OBJET	24

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux conseillers et à la direction de la :

➤ **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN**

Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier de la **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN** qui comprennent l'état de la situation financière au **31 mars 2024**, et l'état des résultats et évolution de l'actif, de la variation des passifs financiers nets et des flux de trésorerie de la période terminée à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, le rapport financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN** au **31 mars 2024**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit du rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN** inclut dans son rapport financier certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont présentées conformément au modèle prescrit par les SAC et visent à permettre à la **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN** de se conformer aux exigences mentionnées dans le Manuel des rapports de clôture de période pour les premières nations.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de son rapport financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard du rapport financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard du rapport financier (suite...)

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu du rapport financier, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si le rapport financier représente les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de l'entité et des activités de l'organisme pour exprimer une opinion sur le rapport financier. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'organisme, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PCA SERVICES CORPORATIFS INC.



¹Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108100

Sept-Îles (Québec)
Le 10 septembre 2025

**Résultats et évolution de l'actif net
de la période terminée au 31 mars 2024**

	2024	2023
Produits		
SAC - Contribution fixe (note 14)	24 423 624 \$	19 948 536 \$
SAC - Subvention (note 14)	807 567	775 894
SAC - Contribution souple (note 14)	4 075 083	4 348 556
SANTÉ CANADA - Contribution préétablie (note 14)	1 000 055	1 158 048
SANTÉ CANADA - Contribution globale (note 14)	2 050 172	1 634 500
SANTÉ CANADA - Contribution souple (note 14)	1 136 747	641 060
SANTÉ CANADA - Contribution fixe (note 14)	4 580 554	5 235 918
Création rapide de logements - Revenus SCHL	150 000	-
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	130 000	79 855
Hydro-Québec - Revenu de redevance	1 195 093	1 171 659
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	148 936	99 794
Allocation spéciales pour enfants - Gouvernement fédéral	50 535	114 449
Société Ishkuteu	1 505 976	1 932 945
Ministère de la Justice	105 000	105 000
Regroupement Petapan	571 960	557 724
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	7 500	150 000
Pêches et Océans Canada (MPO)	790 606	360 389
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation	166 073	72 594
Assemblée des Premières Nations - APNQL	650 325	461 520
Québec en forme	-	91 886
C.S.S.S.P.N.Q.L.	323 225	523 092
Institut Tshakapesh	530 884	639 497
Ministère des Transports Québec (MTQ)	2 809 853	1 989 482
Subvention - Parc Canada GC	7 000	5 000
Revenus - Services de déneigement	-	15 200
Revenus de loyer	611 589	621 316
Revenus de location	238 933	260 144
Revenus - Vente de services, d'asphaltage et de roche	1 835 216	648 011
Revenus - Inter-département	-	3 939
Revenus - Affectation du Conseil	200 000	9 167
Perte sur avances - Sociétés apparentées	-	(549 168)
Revenus de gestion	2 348 924	2 582 156
Société des entreprises Innues d'Ekuanitshit (SEIE)	59 667	94 452
Quote-Part SECN	-	(7 825)
Revenus divers	469 304	112 738
Gain sur règlement de dettes	-	707 162
Revenus reportés - Période précédente	11 057 259	9 657 953
Revenus reportés - Période suivante	(12 083 617)	(8 827 578)
Revenus d'intérêts et ristournes	83 874	48 534
Revenus - Pêcherie	1 569 771	2 527 575
Revenus - Pourvoirie Hipou	430 537	663 123
<i>(Solde à reporter)</i>	54 038 225 \$	50 664 297 \$

Résultats et évolution de l'actif net (Suite...)
de la période terminée au 31 mars 2024

	2024	2023
<i>(Solde reporté)</i>	<u>54 038 225 \$</u>	<u>50 664 297 \$</u>
Charges		
Administration	3 072 075	2 942 555
Fonctionnement et entretien	2 290 552	2 151 930
Développement économique	613 089	695 440
Développement social	2 856 222	1 609 574
Services sociaux (incluant AAPE)	8 613 949	7 952 884
Éducation	7 545 881	7 897 183
Gestion des immobilisations	1 460 396	1 399 348
Habitation	493 512	990 700
Projets communautaires et de culture autochtone	8 437 845	7 128 868
Centre de santé Tshukunimu Kanani	8 784 941	9 269 137
Négociations	1 433 882	1 115 833
Amortissement des immobilisations corporelles	3 379 911	3 183 738
Pêcheries Nutashkuan	2 111 676	3 033 270
Pourvoirie Hipou	798 175	812 387
	<u>51 892 106</u>	<u>50 182 847</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 146 119 \$</u>	<u>481 450 \$</u>
Excédent cumulé au début de la période	<u>57 207 857 \$</u>	<u>55 370 349 \$</u>
Ajustement de la période précédente (<i>note 15</i>)	(1 835 203)	1 327 777
Variation de l'excédent réservé	131 757	28 281
	<u>(1 703 446)</u>	<u>1 356 058</u>
Excédent cumulé à la fin de la période	<u>57 650 530 \$</u>	<u>57 207 857 \$</u>

**État de la variation des passifs financiers nets
de la période terminée au 31 mars 2024**

	2024	2023
Excédent des produits sur les charges	2 146 119 \$	481 450 \$
Ajustement de la période précédente (<i>note 15</i>)	(1 835 203)	1 327 777
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 846 828)	(6 654 385)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 379 911	3 183 738
Variation de l'excédent réservé	131 757	28 281
	<u>(3 024 244)</u>	<u>(1 633 139)</u>
Augmentation des charges payées d'avance	(238 621)	-
Augmentation des passifs financiers nets	<u>(3 262 865)</u>	<u>(1 633 139)</u>
Passif financiers nets au début de la période	<u>(15 678 194)</u>	<u>(14 045 055)</u>
Passif financiers nets à la fin de la période	<u>(18 941 059) \$</u>	<u>(15 678 194) \$</u>

État de la situation financière
au 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 146 496 \$	2 473 517 \$
Trésorerie en fiducie du gouvernement fédéral (<i>note 3</i>)	44 890	44 890
Trésorerie visée par une affectation d'origine interne	998 342	2 026
Trésorerie - Réserves (<i>note 4</i>)	-	671 289
Débiteurs (<i>note 5</i>)	12 936 902	10 628 132
À recevoir - Services aux Autochtones Canada (SAC) (<i>note 9</i>)	782 306	1 207 890
Participations dans des entreprises publiques (<i>note 6</i>)	(126 939)	514 061
	<u>15 781 997</u>	<u>15 541 805</u>
PASSIFS FINANCIERS		
Emprunt bancaire (<i>note 7</i>)	1 135 287	278 350
Créditeurs et charges à payer (<i>note 8</i>)	7 081 161	5 950 864
Revenus perçus d'avance - SAC	-	1 129 858
Revenus perçus d'avance - Santé Canada	-	474 595
Revenus reportés (<i>note 10</i>)	12 224 175	9 170 441
Dû à un organisme apparenté - Société Ishkuteu	-	200 000
Dette à long terme (<i>note 11</i>)	14 282 433	14 015 891
	<u>34 723 056</u>	<u>31 219 999</u>
PASSIFS FINANCIERS NETS	<u>(18 941 059) \$</u>	<u>(15 678 194) \$</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	238 621	-
Immobilisations corporelles (<i>note 12</i>)	76 352 968	72 886 051
	<u>76 591 589</u>	<u>72 886 051</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ (<i>note 13</i>)	<u>57 650 530 \$</u>	<u>57 207 857 \$</u>

Dépendance économique (*note 17*)

Au nom de la **PREMIÈRE NATION DES INNUS DE NUTASHKUAN**:

_____, Chef _____, Conseiller
 _____, Conseiller _____, Conseiller
 _____, Conseiller _____, Conseiller

Flux de trésorerie
de la période terminée au 31 mars 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 146 119 \$	481 450 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 379 911	3 183 738
Ajustement de la période précédente	(1 835 203)	1 327 777
Variation de l'excédent réservé	131 757	28 281
	<u>3 822 584</u>	<u>5 021 246</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Débiteurs	(2 308 770)	(393 960)
Charges payées d'avance	(238 621)	-
Comptes créditeurs et charges à payer	1 130 297	(295 839)
Avances aux SAC	425 584	43 097
Revenus perçus d'avance - SAC	(1 129 858)	1 129 858
Revenus perçus d'avance - Santé Canada	(474 595)	474 595
Revenus reportés	<u>3 053 734</u>	<u>(1 417 312)</u>
	<u>457 771</u>	<u>(459 561)</u>
	<u>4 280 355</u>	<u>4 561 685</u>
Activités d'investissement en immobilisations et de placement		
Encaissement - Participation dans des filiales	641 000	779 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(6 846 828)</u>	<u>(6 654 385)</u>
	<u>(6 205 828)</u>	<u>(5 875 385)</u>
Activités de financement		
Produits d'emprunts - Emprunt bancaire	856 937	(294 582)
Produits d'emprunts - Dette à long terme	1 180 000	990 000
Remboursements - Dette à long terme	(913 458)	(956 665)
Dû à un organisme apparenté - Société Ishkuteu	<u>(200 000)</u>	<u>200 000</u>
	<u>923 479</u>	<u>(61 247)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 001 994)	(1 374 947)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>3 146 832</u>	<u>4 521 779</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>2 144 838 \$</u>	<u>3 146 832 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et exclut la trésorerie réservée et en fiducie :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 146 496 \$	2 473 517 \$
Trésorerie visée par une affectation d'origine interne	998 342	2 026
Trésorerie - Réserves	<u>-</u>	<u>671 289</u>
	<u>2 144 838 \$</u>	<u>3 146 832 \$</u>

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Première Nation des Innus de NUTASHKUAN est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la réserve. Depuis septembre 2014, une ressource spécialisée accompagne la communauté dans la gestion des affaires de la réserve et dans l'élaboration du plan d'action de gestion.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ce rapport financier a été préparé selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Santé Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation du rapport financier, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du rapport financier, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par le rapport financier. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qui pourraient être utilisés pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter de dettes existantes. Cependant, il est possible d'y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales mais il n'est pas possible de les revendre. Les actifs non financiers comprennent les charges payées d'avance et les immobilisations corporelles.

Participations dans des entreprises publiques

Toutes les entités soumises au contrôle de la communauté qui sont des entreprises commerciales correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans le rapport financier selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Participations dans des entreprises publiques (suite...)

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls les résultats nets de l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de la communauté.

Les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation sont Placements Innus-Nutashkuan, S.E.C. et Produits Forestiers Innus, S.E.C.

Les participations sont diminuées de toute baisse de valeur durable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les frais directement rattachés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration des actifs. Le coût comprend les coûts indirects directement imputables à l'activité de construction et de développement, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement imputables à l'acquisition ou à la construction de l'immobilisation.

Le coût d'une immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur lorsque la conjoncture indique qu'elle ne contribue plus à la capacité de la communauté de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Les moins-values nettes sont passées en charges à l'état des résultats.

Les apports d'immobilisations sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date du don, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles acquises avant le 1er avril 1996 ne sont pas reflétées dans les immobilisations corporelles. Une valeur nominale de 1 \$ a été attribuée comme solde des immobilisations en date du 1er avril 1996 pour représenter l'ensemble des immobilisations acquises avant cette date.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

L'amortissement est déterminé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

DESCRIPTION	Pourcentage
Bâtiments	4%
Infrastructures	5%
Aménagement foncier	5% ou 10%
Matériel roulant	10% ou 30%
Mobilier et équipement	20%
Bateaux	12,5% et 20%

Constatation des produits

La communauté constate ses revenus au cours de la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

La communauté constate ses revenus d'activités commerciales (Ventes de crabes et de services) lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Fonds de réserve de remplacement

Le compte fonds de réserve de remplacement est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent.

Notes complémentaires au 31 mars 2024

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Obligations au titre des avantages du personnel

Les membres admissibles du personnel de la communauté participent au Régime des bénéfices autochtones (RBA). Le personnel autochtone doit verser 6,25 % (4,6 % pour le personnel non autochtone) de son salaire jusqu'au maximum admissible. La communauté verse des contributions de 1,82 fois la cotisation du membre. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés est calculé en fonction du nombre d'années de services multiplié par 1,875 % du salaire moyen des cinq meilleures années de service.

Au cours de l'année, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les cotisations versées par la communauté. Les obligations de la communauté envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. La communauté n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime.

NOTE 3. TRÉSORERIE EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le compte en fiducie provient des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

	2024	2023
Capitaux au début de la période	44 890 \$	44 890 \$
Intérêts	-	-
Capitaux à la fin de la période	44 890 \$	44 890 \$

NOTE 4. TRÉSORERIE – RÉSERVES

Afin de se conformer aux exigences du programme de logement social de la SCHL, l'entité doit accumuler une réserve de remplacement au titre du Programme Post 1996. Au 31 mars 2024, un montant de 770 343 \$ (747 863 \$ en 2023) est réservé. Les sommes doivent être préservées dans des comptes en banque distincts. Au 31 mars 2024, le solde du compte de réserve est de 0 \$ (de 671 289 \$ au 31 mars 2023).

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 5. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes à recevoir	1 102 086 \$	1 091 115 \$
Comptes à recevoir - Apparentés	49 179	32 179
Provision pour créances douteuses	(136 254)	(136 254)
SAC	5 868 230	4 649 190
Santé Canada	3 211 306	2 419 901
SCHL	7 602	-
SAA	1 272 794	1 277 663
Autres organismes publics	1 383 565	1 072 450
Avances aux employés	178 394	150 309
Taxes à la consommation	-	71 579
	12 936 902 \$	10 628 132 \$

NOTE 6. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES

Les résultats et l'état de la situation financière des entreprises commerciales se résument comme suit :

	Placements Innus- Nutashkuan, s.e.c.	Produits Forestiers Innus, s.e.c.	Total
Nombre de parts en circulation	1 000	100	
Nombre de parts détenues	1 000	51	
Pourcentage	100%	51%	
Solde au 31 mars 2023	886 264 \$	(372 203) \$	514 061 \$
Quote-part des résultats	-	-	-
Distributions reçues	(641 000)	-	(641 000)
Rajustement	-	-	-
Solde au 31 mars 2024	<u>245 264 \$</u>	<u>(372 203) \$</u>	<u>(126 939) \$</u>

Les résultats et l'état de la situation financière des entreprises commerciales se résument comme suit :

Placements Innus-Nutashkuan s.e.c., (anciennement Corporation Atik s.e.c.) , détient des participations dans des entreprises destinées au développement socio-économique de la nation innue.

Elle détient des participations dans Construction Atik, S.E.C., société offrant des services de construction (51 %) et 9286-1020 Québec inc., société œuvrant dans le domaine de la foresterie (51 %).

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 6. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES (SUITE...)

	2024	2023
Actif	1 836 359 \$	1 836 359 \$
Passif	171 095	171 095
Avoir des associés	<u>1 665 264 \$</u>	<u>1 665 264 \$</u>
Produits	100 040 \$	100 040 \$
Charges	583 256	583 256
Perte nette	<u>(483 216) \$</u>	<u>(483 216) \$</u>

Produits Forestiers Innus, S.E.C. œuvre dans le domaine de la foresterie. Ces activités principales sont l'exploitation de la ressource forestière et la formation de la main-d'œuvre.

	2024	2023
Actif	1 112 805 \$	1 112 805 \$
Passif	1 842 614	1 842 614
Avoir des associés négatifs	<u>(729 809) \$</u>	<u>(729 809) \$</u>
Produits	57 966 \$	57 966 \$
Charges	54 599	54 599
Bénéfice net	<u>3 367 \$</u>	<u>3 367 \$</u>

NOTE 7. EMPRUNT BANCAIRE

La communauté dispose d'une marge de crédit, autorisée de 1 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, garanti par l'universalité des créances et des comptes à recevoir. Les conditions de la marge de crédit sont renégociables annuellement. Le solde est de 1 135 287 \$ en 2024 et 278 350 \$ en 2023.

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

NOTE 7. EMPRUNT BANCAIRE (SUITE...)

De plus, la communauté dispose d'une facilité de crédit non rotative chez la BMO de 12 674 200 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % ou au taux d'intérêt en vigueur au moment de l'utilisation. Sept emprunts dont le solde est de 11 466 926 \$ au 31 mars 2024 ont été consentis et sont présentés dans la dette à long terme.

La communauté ne doit utiliser le produit de ces emprunts et autres avances consentis à même cette facilité qu'à des fins légales et légitimes conformément à une entente intervenue entre la communauté, la Société Ishkuteu et Hydro-Québec pour des projets visés par les objets du Fonds de développement économique et communautaire aux termes de l'entente Nanemessu.

Cette facilité est garantie par des encaissements relatifs au projet Romaine-2 Hydro-Québec de l'entente Nanemessu dont les versements annuels sont déposés directement au compte de la BMO pour couvrir les remboursements selon les échéanciers.

La communauté dispose d'une autre facilité de crédit non rotative chez la BMO de 1 100 000 \$ ouverte pour la construction du garage communautaire. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % ou au taux d'intérêt en vigueur au moment de l'utilisation. Un seul emprunt dont le solde est de 966 390 \$ au 31 mars 2024 a été consentis et est présenté dans la dette à long terme. Cet emprunt est assumé par les encaissements du SAA spécifique au projet de la construction du garage communautaire.

Aucune nouvelle facilité a été octroyé par la BMO au cours de la période terminée le 31 mars 2024.

NOTE 8. CRÉDITEURS

	2024	2023
Comptes fournisseurs	5 708 792 \$	5 278 056 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	1 332 939	672 808
Taxes à la consommation	39 430	-
	7 081 161 \$	5 950 864 \$

NOTE 9. À RECEVOIR - SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA (SAC)

	2024	2023
SAC	537 587 \$	963 171 \$
Santé Canada	244 719	244 719
	782 306 \$	1 207 890 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 10. REVENUS REPORTÉS

	Solde disponible au 31 mars 2023	Financement reçu en 2024	Revenus constatés en 2024	Solde disponible au 31 mars 2024
Gouvernement fédéral				
Santé Canada	340 265 \$	8 767 528 \$	8 107 793 \$	1 000 000 \$
SCHL	38 000	298 936	91 615	245 321
SAC	<u>7 286 381</u>	<u>38 073 802</u>	<u>36 063 111</u>	<u>9 297 072</u>
	<u>7 664 646</u>	<u>47 140 266</u>	<u>44 262 519</u>	<u>10 542 393</u>
Gouvernement provincial				
Société Ishkuteu	-	1 505 976	1 505 976	-
Bureau de consultation (SAA)	-	130 000	130 000	-
Ministère du transport (MTQ)	-	2 809 853	2 809 853	-
	<u>-</u>	<u>4 445 829</u>	<u>4 445 829</u>	<u>-</u>
Autres				
Ministère de la Justice	-	105 000	105 000	-
Pourvoirie Hipou	2 598	568 497	430 537	140 558
MPO	-	790 606	790 606	-
CISSSPNQL	374 448	323 225	433 364	264 309
Redevance d'Hydro-Québec	1 128 749	1 138 435	1 128 749	1 138 435
Divers	-	138 480	-	138 480
	<u>1 505 795</u>	<u>3 064 243</u>	<u>2 888 256</u>	<u>1 681 782</u>
	<u>9 170 441 \$</u>	<u>54 650 338 \$</u>	<u>51 596 604 \$</u>	<u>12 224 175 \$</u>

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 11. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur quatre maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 1 521 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,50 %, échéant en avril 2024;	23 \$	17 649 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur quatre maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 5 295 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,87 %, échéant en mai 2024;	10 513	59 817
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur quatre maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 1 106 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,80 %, échéant en mai 2023;	-	2 205
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur six maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 1 096 \$ incluant capital et intérêts au taux de 0,65%, échéant en février 2025;	12 015	25 041
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur six maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 592 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, échéant en mai 2026 ;	15 134	21 952
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur quatre maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 682 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,24 %, échéant en janvier 2027;	21 812	28 892
À reporter	59 497 \$	155 556 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 11. DETTE À LONG TERME (SUITE...)

	2024	2023
Solde reporté	59 497 \$	155 556 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur une maison résidentielle et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 350 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,96 %, échéant en avril 2026;	8 290	12 006
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur trois maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 945 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,96 %, échéant en avril 2026;	22 404	32 444
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur trois maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 826 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,87 %, échéant en mars 2028, renégociable en mai 2024;	38 198	47 308
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur trois maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 829 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,30 %, échéant en février 2029, renégociable en avril 2026;	47 367	56 636
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur six maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 2 630 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,57 %, échéant en juillet 2034, renégociable en décembre 2026;	300 996	327 614
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur deux maisons résidentielles et par les SAC, remboursable par versements mensuels de 897 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,07 %, échéant en septembre 2035, renégociable en août 2028;	98 850	105 295
Emprunt, garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 3 505 \$ plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,25 %, échéant en février 2042;	757 132	792 184
À reporter	1 332 734 \$	1 529 043 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 11. DETTE À LONG TERME (SUITE...)

	2024	2023
Solde reporté	1 332 734 \$	1 529 043 \$
Emprunt, garanti par les SAC, remboursable par versements mensuels de 1 950 \$ incluant capital et intérêts les intérêts au taux de 7,20 %, échéant en septembre 2024 ;	41 001	71 486
Emprunt, garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 20 482 \$ plus les intérêts au taux de 4,1 %, échéant en août 2041;	4 285 742	4 526 438
Emprunt, garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 5 770 \$ plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,25 %, échéant en avril 2042;	1 257 949	1 321 424
Emprunt, garanti par le SAA, remboursable en versements semestriels de 73 670 \$ en capital et intérêts au taux de 5,85%, échéant en mai 2027;	966 390	1 058 259
Emprunt, garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 3 675 \$ plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,25 %, échéant en janvier 2048;	1 521 172	983 400
Emprunt, garanti par garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 6 990 \$ plus les intérêts au taux de 3,56%, échéant en mai 2045;	1 775 402	1 859 279
Emprunt, garanti par garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 5 776 \$ plus les intérêts au taux de 5,95%, échéant en février 2039;	1 030 194	1 099 501
À reporter	12 210 584 \$	12 448 830 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 11. DETTE À LONG TERME (SUITE...)

	2024	2023
Solde reporté	12 210 584 \$	12 448 830 \$
Emprunt, garanti par les redevances d'Hydro-Québec la Romaine 2, remboursable par versements mensuels en capital de 3 834 \$ plus les intérêts au taux préférentiel plus 1,25 %, échéant en 2042;	862 499	904 666
Emprunt, garanti par du matériel roulant, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 951 \$ au taux de 7,09% échéant en juin 2023;	-	3 056
Emprunt, garanti par du matériel roulant, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 931 \$ au taux de 7,09% échéant en juin 2023;	-	2 992
Emprunt, garanti sur les bateaux de pêche, remboursable par des prélèvements sur la vente de crabe de 25% ou plus jusqu'au paiement final avec un taux d'intérêt de 7% annuellement, échéant au printemps 2026.	1 209 350	656 347
	14 282 433 \$	14 015 891 \$

Les remboursements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochaines périodes, en supposant que les emprunts remboursables soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux remboursements de la dette seront les suivants :

2025	2026	2027	2028	2029
1 137 341 \$	1 075 304 \$	1 365 667 \$	747 521 \$	737 694 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	au 31 mars 2024							
	Prix coûtant au début	Acquisition	Reclassement et disposition	Prix coûtant à la fin	Amortissement cumulé au début	Amortissement de la période	Amortissement cumulé à la fin	Montant net
Bâtiments	60 102 700 \$	3 757 149 \$	- \$	63 859 849 \$	20 476 842 \$	1 660 528 \$	22 137 370 \$	41 722 479 \$
Infrastructures	33 166 141	1 895 139	-	35 061 280	6 743 215	694 208	7 437 423	27 623 857
Aménagement foncier	801 579	370 830	-	1 172 409	535 032	24 429	559 461	612 948
Matériel roulant	4 492 453	451 100	-	4 943 553	2 615 535	223 460	2 838 995	2 104 558
Mobilier et équipement	4 741 927	291 273	-	5 033 200	3 055 000	394 363	3 449 363	1 583 837
Bateaux	6 094 466	81 337	-	6 175 803	3 087 591	382 923	3 470 514	2 705 289
	109 399 266 \$	6 846 828 \$	- \$	116 246 094 \$	36 513 215 \$	3 379 911 \$	39 893 126 \$	76 352 968 \$

	au 31 mars 2023							
	Prix coûtant au début	Acquisition	Reclassement et disposition	Prix coûtant à la fin	Amortissement cumulé au début	Amortissement de la période	Amortissement cumulé à la fin	Montant net
Bâtiments	52 910 372 \$	4 294 379 \$	2 897 949 \$	60 102 700 \$	18 914 579 \$	1 562 263 \$	20 476 842 \$	39 625 858 \$
Infrastructures	32 741 487	424 654	-	33 166 141	6 060 707	682 508	6 743 215	26 422 926
Aménagement foncier	801 579	-	-	801 579	512 880	22 152	535 032	266 547
Matériel roulant	4 432 620	59 833	-	4 492 453	2 396 250	219 285	2 615 535	1 876 918
Mobilier et équipement	3 429 601	1 312 326	-	4 741 927	2 750 504	304 496	3 055 000	1 686 927
Bateaux	5 580 111	514 355	-	6 094 466	2 694 557	393 034	3 087 591	3 006 875
Immobilisations en cours	2 849 111	48 838	(2 897 949)	-	-	-	-	-
	102 744 881 \$	6 654 385 \$	- \$	109 399 266 \$	33 329 477 \$	3 183 738 \$	36 513 215 \$	72 886 051 \$

Notes complémentaires
au 31 mars 2024

NOTE 13. EXCÉDENT CUMULÉ

	2024	2023
Excédent accumulé	54 936 165 \$	54 625 249 \$
Excédent réservé	2 714 365	2 582 608
	57 650 530 \$	57 207 857 \$

NOTE 14. RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SAC

	2024	2023
Contributions fixes	29 004 178 \$	25 184 454 \$
Contributions préétablies	1 000 055	1 158 048
Contributions globales	2 050 172	1 634 500
Subvention	807 567	775 894
Contributions souples	5 211 830	4 989 616
Contribution selon l'entente	(36 467 227)	(33 465 356)
	1 606 575 \$	277 156 \$

NOTE 15. AJUSTEMENT DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

Le rapport financier est examiné annuellement par les représentants des SAC, de la SCHL et de Santé Canada. À la suite de ces révisions, certains postes de l'état de la situation financière peuvent être modifiés. Les ajustements requis sont comptabilisés directement à l'excédent accumulé dans la période au cours duquel les avis de modification sont reçus. L'analyse du rapport financier du 31 mars 2023 a été prise en compte par le SAC. L'analyse du rapport financier du 31 mars 2023 n'a pas été prise en compte par Santé Canada et le SCHL en date de ce rapport selon notre connaissance.

	2024	2023
SAC	(2 310 616) \$	328 823 \$
Santé Canada	-	145 754
Société Ishkuteu	-	(15 041)
Institut Thskapesh	-	106 031
CSSSPNQL	(48 238)	507 920
APNQL	163 565	
MPO	92 319	-
Autres rajustements	267 767	254 290
	(1 835 203) \$	1 327 777 \$

Notes complémentaires au 31 mars 2024

NOTE 16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les soldes et les opérations entre parties apparentées sont présentés séparément, s'il y a lieu. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

NOTE 17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus de la communauté, soit 69 % en 2024 (68% en 2023), provient des SAC et de Santé Canada. Compte tenu de la nature et de l'ampleur de ces revenus, la communauté dépend de ces deux entités sur le plan économique.

NOTE 18. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains postes de la période précédente ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période courante.

Annexe
Charges par objet
de la période terminée au 31 mars 2024

	2024	2023
Salaires et charges sociales	21 972 534 \$	20 794 669 \$
Honoraires professionnels	3 320 578	2 977 510
Matériel et fournitures	2 887 231	2 633 511
Fonds d'urgence	2 201 029	1 870 723
Aide au revenu	2 019 158	1 273 157
Contrats	1 821 745	2 634 905
Transport et déplacements	1 572 039	1 556 912
Allocations aux étudiants	1 426 974	922 072
Frais d'administration	1 309 750	2 358 803
Activités culturelles et communautaires	1 371 863	911 586
Frais de location	913 139	901 391
Remboursement d'intérêts	762 057	541 183
Placements en famille d'accueil	720 184	650 992
Entretien et réparations	381 819	823 241
Frais de transport	497 084	244 695
Honoraires de ressources spécialisées	431 542	431 359
Frais de transport - Transport terrestre	386 905	377 857
Assurances	374 296	405 672
Projet - Activités culturelles et de prévention	364 568	419 009
Placements dans un Centre	332 952	353 435
Frais de repas	311 910	329 694
Transport des professionnels de la santé	294 031	185 980
Logements	285 881	488 781
Transport et déplacements - Conseillers	271 313	349 171
Télécommunications	270 240	277 938
Carburant	275 636	328 098
Services de garde	215 303	-
Équipements	192 244	79 993
Créances irrécouvrables	158 770	175 142
Frais de scolarité	133 638	99 748
Intérêts sur marge de crédit	113 836	80 171
Frais d'hébergement	105 541	107 986
Frais de vaccination Covid-19	92 511	11 747
Transport et déplacements - Chef	84 744	105 328
Électricité et chauffage	81 418	212 921
Intérêts et frais bancaires	78 118	42 969
Frais de transport par ambulance	64 112	64 434
Primes au logement	49 350	50 288
Frais - Ressources intermédiaires	42 632	62 693
Frais de formation	40 457	51 023
Honoraires d'audit	39 856	92 933
Frais de colloque	38 776	37 164
Immatriculation et permis	37 623	32 114
Réserves de remplacement	131 757	28 280
Déplacements des ressources spécialisées	11 352	11 867
Frais de déménagement	8 692	7 116
Publicité et promotion	7 920	20 304
Sorties annuelles	5 587	5 515
Besoins spéciaux - Garderie	1 500	205 000
Services municipaux	-	181 557
Élections	-	140 472
Règlement de litige	-	50 000
Amortissement des immobilisations corporelles	3 379 911	3 183 738
	51 892 106 \$	50 182 847 \$